

APPEL A COMMUNICATION « Thèses des Bois 2018 »



Dans le cadre de ses actions pour le développement durable du secteur forêt bois, et la **compétitivité des filières industrielles qui y sont liées**, Xylofutur, sous l'égide de son **Conseil Scientifique**, en partenariat avec le réseau Xylosup des Formations supérieures Forêt-Bois en Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien du GDR Bois, organise le **Jeudi 13 septembre 2018** la treizième session nationale des Prix «Thèses des Bois» pour promouvoir les activités de recherche et d'innovation au plan national auprès des professionnels de la filière, des décideurs du monde universitaire et de la recherche publique.

La session sera constituée d'une session orale et d'une session posters. (Cf modalités du concours ci-après).

❖ Session présentations orales

Les prix seront répartis entre les 3 domaines correspondants aux 3 Domaines d'Activité Stratégiques de Xylofutur :

- DAS 1 : La transformation et l'utilisation du bois en matériau,
- DAS 2 : Le développement du bois source de fibres, matière première de la chimie bio-sourcée et énergie,
- DAS 3 : La gestion et la mobilisation de la ressource.

Trois prix, d'une valeur de sept cent euros chacun, respectivement fléchés sur les 3 DAS du pôle (prix Xylofutur Jean Lesbats, Jean-Claude Pommier et Jacques Beynel), seront décernés par un jury international parmi les exposés jugés les plus pertinents et innovants.

Un quatrième prix, sous forme de la prise en charge d'une mission, (prix GDR Bois) sera décerné par le même jury et portera indifféremment sur l'un des trois DAS.

❖ Session Posters

Des prix supplémentaires, sous forme de la participation à la prise en charge d'une mission, seront attribués lors d'une session posters qui se déroulera en parallèle. Les candidats seront invités à présenter leur poster le 13 septembre lors d'un flash talk de 3 min.

Les posters seront affichés sur le site de la manifestation Thèses des Bois.

❖ Remise des prix

La remise des prix se déroulera lors de l'Assemblée Générale de Xylofutur, **le Lundi 24 septembre 2018 dans l'après-midi, à Bordeaux**. Dans ce cadre, les quatre lauréats des prix Xylofutur et GDR Bois devront synthétiser leurs travaux dans un exposé en 180s.

Les propositions de communication doivent être transmises **avant le 5 juin 2018** sous forme d'un résumé de 550 mots maximum, en langue française **ET** en langue anglaise, sous format pdf, par messagerie électronique auprès de :

thesesdesbois@agro-bordeaux.fr

MODALITES DE CONCOURS

Article 1 - Critères d'éligibilité des candidats

Les « Thèses des Bois » sont réservées aux étudiants en 3^{ème} année de thèse ainsi qu'à ceux ayant soutenu depuis le 1^{er} septembre 2017.

Article 2 - Dépôt des candidatures

Les propositions de communication doivent être transmises **avant le 5 juin 2018** sous forme de résumé de 550 mots maximum, en langue française **ET** en langue anglaise, sous format pdf, par messagerie électronique à l'adresse :

thesesdesbois@agro-bordeaux.fr

Article 3 - Critères de sélection des candidatures pour présentations orales et posters

Article 3.1 - Sélection des candidatures pour participation aux épreuves finales

Un comité sélectionnera jusqu'à 22 communications parmi les résumés déposés au plus tard le 22 mai. Les critères de sélections porteront principalement sur les cinq points ci-dessous :

- 1 - Contexte (laboratoire, projet, partenariats...)
- 2 - Implication des résultats et innovation
- 3 - Justifications socio-économique et scientifique des travaux de la thèse et objectifs,
- 4 - Méthodes utilisées,
- 5 - Principaux résultats.

Article 3.2 - Sélection des candidatures retenues pour la session Présentations orales

Parmi les 22 communications sélectionnées, 12 seront retenues pour être présentées oralement le 13 septembre devant un jury international réparti selon les 3 Domaines d'Activités Stratégiques de Xylofutur : DAS1 (Bois), DAS 2 (Chimie), DAS 3 (Ressource Forestière).

Article 3.3 - Sélection des candidatures retenues pour la session Posters

Parmi les 22 communications sélectionnées, les 10 candidats non retenus pour la session Présentations orales seront retenus pour la session Posters, toutes thématiques confondues.

Article 4 - Modalités des épreuves finales du 13 septembre 2018

Article 4.1 - Présentations orales

La présentation orale consiste en une présentation rapide par le candidat de son laboratoire d'accueil suivie de la présentation des travaux de la thèse, mettant en avant les points définis à l'article 3. La durée totale de la présentation, comprenant la présentation du laboratoire, est de 15 minutes. Une session de questions des membres du jury, d'une durée de 15 minutes, suit la présentation du candidat.

Article 4.2 - Présentation Posters

Les posters, mettant en avant les points définis à l'article 3, sont au format A0. Les 10 candidats retenus pour la session Posters présenteront au jury international leur poster lors d'un flash talk de trois minutes, lors de sessions organisées entre les présentations orales. Les posters seront affichés sur le site de la manifestation.

Article 5 - Critères d'attribution des prix

Article 5.1 - Attribution des prix de la session Présentations Orales

Les critères d'évaluation pour l'ensemble des prix porteront notamment sur :

- Qualité scientifique,
- Clarté, fond et forme de l'exposé,
- Exploitabilité et valeur ajoutée des résultats et/ou innovations scientifiques,
- Vulgarisation des résultats,
- Réponses aux questions.

Pour le prix GDR Bois, on cherchera à distinguer des travaux montrant une ouverture disciplinaire, et contribuant aux disciplines et thématiques portées par les équipes du GDR Bois ou internationales sympathisantes.

Article 5.2 - Attribution des prix posters

Les critères d'évaluation seront :

- Qualité scientifique,
- Clarté, fond et forme de l'exposé,
- Exploitabilité et valeur ajoutée des résultats et/ou innovations scientifiques,
- Vulgarisation des résultats,
- Capacité de synthèse.

Il est important de noter que ces prix ont vocation à rapprocher le monde de la recherche du monde industriel et des décideurs. Les communications doivent être réalisées d'une manière synthétique et la plus compréhensible par tout public. Elles doivent ainsi mettre en évidence le contexte socio-économique et les modalités mises en œuvre pour répondre à la question de recherche définie par le laboratoire, la valeur ajoutée attendue des résultats à la question de recherche et enfin les applications pratiques de ces travaux.

Article 6 - Constitution des comités de sélection et du jury

Article 6.1 - Le comité de sélection

Le comité de sélection, aux compétences complémentaires couvrant toutes les disciplines du secteur Forêt, Bois, Chimie, sera composé d'acteurs répartis à l'échelle nationale et internationale.

Article 4.2 - Le jury

Le jury, international, sera composé de :

Pierre BLANCHET (Université Laval, CAN)
Loïc COTTEN (Alliance Forêt Bois, Pdt Commission DAS3 Xylofutur)
Roland DELARY (CRPF Nouvelle Aquitaine)
Barry GARDINER (EFI)
Philippe GERARDIN (LERMAB Nancy)
Christophe JOURDAIN (Integral Bois System, Pdt Commission DAS1 Xylofutur)
Jalel LABIDI (Euskal Herriko Unibertsitatea/Universidad de Pais Vasco)
Sabine LHERNOULD (LCSN Limoges)
Jérôme MOINDROT (Smurfit Kappa)
Christelle PEDESERT (GASCOGNE FLEXIBLE, Pdte Commission DAS2 Xylofutur)
Hugues PETIT ETIENNE (BoisLim)
Bernard THIBAUT (LMGC Montpellier, GDR Bois)

Présidente du jury : Christine DELISEE (Bordeaux Sciences Agro)

Jean-Michel BOULAY
Président